Inscriptions à l'école et aux services périscolaires

Les inscriptions administratives à l'école pour la rentrée scolaire de septembre 2018 sont ouvertes. Vous devez inscrire votre enfant, en mairie, aux heures d'ouverture (***mardi de 14h à 18h30, vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h***).

Munissez-vous du livret de famille et, le cas échéant, du certificat de radiation de l'ancienne école. Par la suite, pour l'inscription pédagogique, vous devrez demander un RDV à la Directrice, Madame KHEDR (***01.64.24.91.36***). Vous pouvez télécharger les formulaires d'inscription sur ***http://www.villecerf.fr/fr/information/57875/l-ecole.***

En ce qui concerne les formulaires d'inscription aux services périscolaires, vous pouvez contacter Madame CENDRIER par courriel (***cantine.villecerf@orange.fr)***

Une nouvelle secrétaire à la mairie

Suite au départ de Madame TALAMANDIER, la mairie a lancé une nouvelle procédure qui a abouti au recrutement de Madame BERGERON. Forte de 18 années d'expériences professionnelles dans la fonction publique territoriale, notre nouvelle secrétaire va nous faire profiter des compétences acquises à la mairie de VALENTON *(94)* dans le domaine des ressources humaines et de la paie. Nous savons que vous lui réserverez un bon accueil.

Le point sur les travaux

Après plus de 10 ans de bons et loyaux services, le sol de notre aire de jeux commençait à donner de sérieux signes de fatigue. Remis en état pour la somme de 2 956 €, le voici prêt, à nouveau, pour ravir nos petits pendant plusieurs années !

A l'école maternelle, la salle d'accueil a été repeinte, les dalles de plafond ont été changées et le portail a été également repeint par nos employés communaux après avoir été réparé.

A l'école élémentaire, la toiture a été réparée en deux temps, pendant les vacances de la Toussaint et de Février.

Suite à la demande du Maire, le chantier d'insertion de la communauté de communes intervient, à nouveau, à Villecerf pour rénover la grille, côté rue Grande, de l'école élémentaire. Par la suite, l'équipe du chantier d'insertion, dirigée par Monsieur BRISSY rénovera les vantaux du portail de la mairie.

Lors des travaux concernant le portail de la mairie, l'accès au parking de la mairie sera interdit, durant les travaux. Nous vous tiendrons informés.

La commune prend à sa charge uniquement les achats matériels *(peinture, sableuse etc.)*, les frais de personnel étant entièrement pris en charge par MSL.

Merci à la communauté de communes !

La Printanière Moret Seine et Loing : départ de VILLECERF !

Moret Seine & Loing vous donne rendez-vous, dimanche 25 mars 2018, à VILLECERF, pour la nouvelle édition de la randonnée pédestre "La Printanière". Au programme, 3 boucles *(10km, 13km ou 17km)* balisées et adaptées à tous les niveaux pour découvrir le territoire entre VILLECERF et VILLEMER.

Départ, arrivée et inscriptions devant l'école, sur la place, ***de 7h30 à 8h45 pour le parcours de 17 km et de 7h30 à 9h30 pour les parcours de 13 km et 10 km.*** Inscription gratuite. Prévoir juste son ravitaillement pour le parcours.

Petit marché de terroir à découvrir, de 11h à 13h, à l'école de VILLECERF *(dégustation et vente de pain d'épices, miel, cidre fermier, jus de pomme, spécialités laitières et fromagères...)* et visite du nouvel équipement communautaire "Espace des habitants" situé à VILLEMER. Une exposition d'artistes du territoire y est organisée.

Informations : Service J&S de M.S.L. ***(01.60.70.28.33)*** ou ***sports@ccmsl.com***

VILLECERF INFOS

Consultez notre site Internet
http://www.villecerf.fr

N° 30 - Mars 2018

Edito du Maire

Je vous invite à participer nombreux à la randonnée du 25 mars prochain.

Partant de Villecerf, elle permettra aux randonneurs de découvrir pour certains, de redécouvrir, pour la plupart d'entre vous, nos beaux paysages et conduira les promeneurs au nouvel Espace des Habitants qui vient d'ouvrir à Villemer.

Cette espace qui a obtenu le label Maison de Services au Public (*M.S.A.P.)* permettra aux habitants de nos villages ruraux d'être accompagnés dans certaines démarches administratives dématérialisées (*Cartes d'identité, passeports, permis de conduire)* et d'obtenir un premier niveau d'information auprès d'organismes tels que la C.A.F. ou la C.N.A.V.

Un espace numérique sera également proposé à ceux qui ont besoin d'effectuer des démarches, par ordinateur, mais qui ne savent pas "comment s'y prendre…".

Pour vous permettre de découvrir cet espace de manière encore plus agréable, le service Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes a proposé à plusieurs artistes du territoire d'exposer quelques œuvres de 10 h à 14 h.

Je suis très heureux que Françoise Asselin, Jeanne Lemeunier et Christian Vergalli aient répondu à mon appel en exposant plusieurs de leurs œuvres et vous invite à venir les apprécier.

François DEYSSON

Sur votre agenda

- **Dimanche 25 mars : LA PRINTANIERE, Randonnée au départ de VILLECERF** *(voir article en page 2)*
- **Dimanche 25 mars, de** 10h à 14h, Centre social de Villemer : Exposition d'artistes
- **Dimanche 8 avril,** à 14h30, dans la salle polyvalente, **Concert PIC NOT FOLK,** organisé par le Foyer rural.
- **Mercredi 11 avril,** à 19h, en mairie : **Séance du Conseil municipal**
- **Dimanche 29 avril,** à 11 h, à la stèle du Pimard : **Hommage aux Déportés**

Permanences en mairie

Monsieur le Maire ou ses adjoints vous reçoivent, en mairie, **le samedi de 10h30 à 12h.**

31 mars : **François DEYSSON** — 7 avril : **Jacques ILLIEN**

14 avril : **François DEYSSON** — 21 avril : **Jean-Louis LIEBEN**

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le mardi de 14h à 18h30, le vendredi de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h00.

Directeur de publication : François DEYSSON - **Rédaction :** Jacques ILLIEN